



RADAR DE RECUL ULTRASONIQUE

**MANUEL D'INSTALLATION &
D'UTILISATION**

Réf : RE002A/4

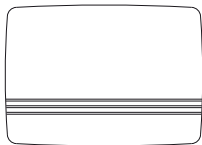


Composition des PACKS

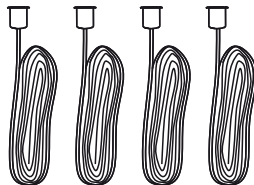
	RE002A/4 Radar de recul Ultrasonique
Buzzer (bipeur)	✓
Centrale	✓
Capteurs ultrasons (x 4 pcs)	✓
Outil de perçage	✓
Câble d'alimentation	✓
Adhésif de fixation	✓
Manuel d'installation et d'utilisation	✓



Buzzer (bipeur)



Centrale



Capteurs ultrasons (x 4)



Câble
d'alimentation



Outil
de perçage

Sommaire

Composition des packs	2
-----------------------------	---

MANUEL D'UTILISATION 4

Introduction	4
Fonctions principales	5
Précautions d'utilisation	6

MANUEL D'INSTALLATION 7

Précautions	7
Schéma de connexion	8
Installation des capteurs ultrasons	9
Données techniques	11
Assistance technique	11
Conditions de garantie	12
Certification et conformité	14

Introduction

Nous vous remercions d'utiliser un produit BEEPER pour la sécurité et le confort de votre véhicule. Les innovations BEEPER sont conçues pour vous assurer de longues années de tranquillité, elles sont garanties durant 3 années. Notre service technique est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le radar de recul ultrasonique RE002A/4 est un produit électronique automobile nécessitant les compétences d'un électricien automobile pour son installation. Même si l'installation est universelle et sans complexité, nous vous conseillons de faire appel à un électricien professionnel afin de ne pas endommager votre véhicule.



Nous souhaitons que le produit BEEPER RADAR DE REcul ULTRASONIQUE vous apportera entière satisfaction et améliorera la sécurité de votre véhicule.

PLUS DE PRODUITS, PLUS D'INFOS

www.beeper.fr

Fonctions principales

RE002A/4

Radar de recul ULTRASONIQUE

- En marche arrière, le radar de recul se met en fonction automatiquement.
- Le buzzer (bipeur) bipe progressivement à proximité de l'obstacle
- Les capteurs ont un champ de détection plat permettant de ne pas détecter le sol.
- La sensibilité des capteurs peut être ajustée par l'utilisateur.

Distance (mètres)	Distance (pieds)	Fréquence d'alerte	Bips d'alerte
> 1.5 m.	> 4.9	Silence	-
de 1.5 à 1.0 m.	de 4.9 à 3.3	Fréquence lente	Bip Bip
de 1.0 à 0.7 m.	de 3.3 à 2.3	Fréquence moyenne	Bip Bip Bip
de 0.7 m. à 0.3 m.	de 2.3 m. à 1.1	Fréquence rapide	Bip Bip Bip Bip
< 0.3 m.	< 1.1 m.	Fréquence ultra rapide	Bip Bip Bip Bip Bip Bip Bip

Précautions d'utilisation

- Le radar de recul est un outil d'information, la sécurité du véhicule et des personnes à proximité de celui-ci est de la responsabilité du conducteur uniquement, le conducteur doit impérativement regarder si des obstacles ou personnes se trouvent à proximité de son véhicule. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de collision.
- Les capteurs ultrasons du radar de recul ont des limites physiques de détection, certains obstacles peuvent être invisibles ou mal détectés :
 - . objets de faibles hauteurs < 30 cm,
 - . coins de mur ne permettant pas la réflexion du signal,
 - . obstacles saillants tels que boules d'attelage, pare-buffles, protections, ... d'un autre véhicule,
 - . objets ne permettant pas une bonne réflexion du signal ultrasonique : roue de vélo, tissus, ...,
 - . les êtres humains seront détectés à moins d'un mètre du véhicule.

Précautions

Nous vous remercions de suivre les conseils suivants avant l'installation du système :

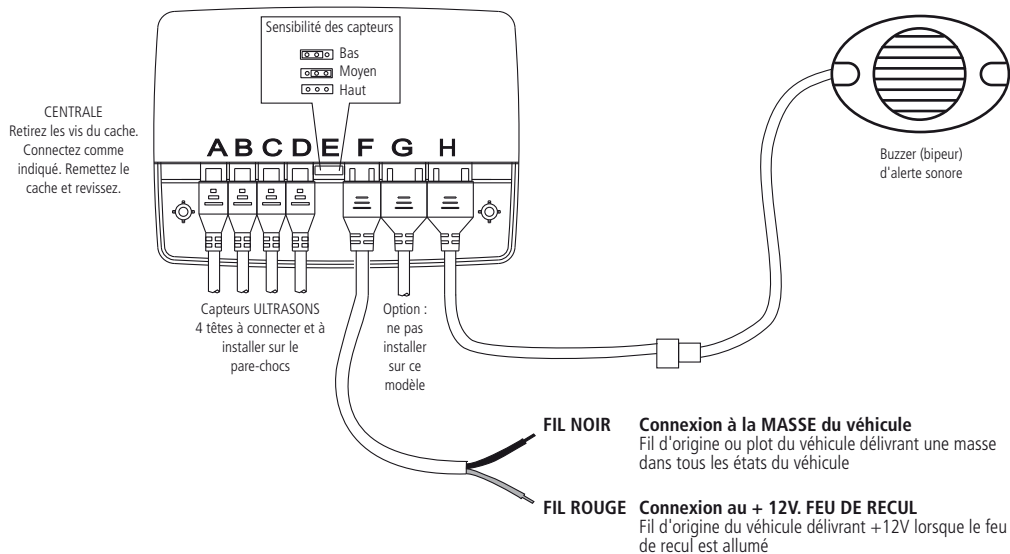
- Le système fonctionne sous tension 12V continu (12 V DC). Soyez sûr de la polarité de chaque fil.
- Vérifiez avant l'installation si tous les éléments du véhicule fonctionnent correctement tels que contact & démarrage moteur, allumage des codes, feux et phares, clignotants, chauffage, climatisation, verrouillage des portes, ... Vérifiez après installation que tous ces mêmes éléments fonctionnent.
- Lorsque vous connectez la MASSE générale du système, il est très important que cette masse soit franche et totalement stable (pas de fuites).
- Veillez à ce que tous les fils passant dans des endroits serrés soient protégés par du ruban adhésif pour éviter toute torsion excessive et dégradation de la protection plastique du fil avec risque de mauvais contacts.
- Veillez à ce que les fils du système ainsi que tous les accessoires de sécurité soient les mieux dissimulés possible dans le véhicule, n'oubliez jamais que vous installez un système de sécurité.
- Utilisez un multimètre digital afin de repérer chacune des polarités des fils.
- Veillez à ne pas déconnecter la batterie si le véhicule a un autoradio à code.
- Si le véhicule est équipé d'un AIRBAG, veillez à ne pas déconnecter la batterie du véhicule, ni à connecter sans certitude les fils.
- Retirez le fusible de plafonnier lorsque vous installez le système afin d'éviter de vider la batterie (portes ouvertes).

VÉHICULES MULTIPLEXÉS

Le système BEEPER est compatible avec les véhicules multiplexés. Toutes les informations nécessaires à la connexion sont sur des fils à polarité normale (+ ou -) sur lesquels ne transite pas d'information codée (multiplexée BUSCAN, VAN ou autre codage). Vous ne devez impérativement pas couper ou toucher un fil multiplexé. **DANS TOUS LES CAS, IL EST INUTILE ET DÉCONSEILLÉ DE COUPER UN FIL D'ORIGINE DU VÉHICULE. VOUS DEVEZ UNIQUEMENT FAIRE UNE ÉPISSURE ET RÉCUPÉRER LE SIGNAL POSITIF OU NÉGATIF TRANSITANT PAR CE FIL.**

Pour toute information ou conseil, nous vous demandons de contacter nos services techniques 0 892 690 792 (0.34 € / min.)

Schéma de connexion RE002A/4



Installation des capteurs ultrasons

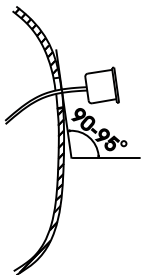
La position des capteurs est indiquée sur les schémas ci-contre.

Un outil de perçage (scie cloche) est fourni avec le produit.

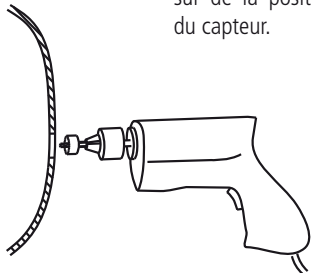
Nous vous conseillons de protéger le pare-chocs d'un adhésif (type adhésif de peintre) afin de pas endommager le pare-chocs lors du perçage. Un ponçage léger peut-être nécessaire après le perçage du trou.

Les capteurs doivent au minimum avoir un axe parallèle au sol, soit de 90° à 95° selon la perpendiculaire du pare-chocs.

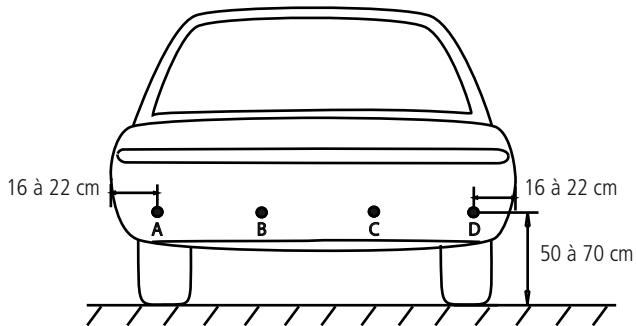
L'espacement doit être réparti et esthétique, veuillez suivre les données du schéma ci-après pour le positionnement des capteurs.



Le positionnement des capteurs sur le pare-chocs est essentiel pour le bon fonctionnement du radar de recul. Ne jamais percer sans être sûr de la position du capteur.



Les 4 capteurs doivent être positionnés de façon répartie sur le pare-chocs. La hauteur doit être de 50 à 70 cm et l'espacement entre les capteurs à l'extrémité doit être de 16 à 22 cm du bord du pare-chocs.



Données techniques

- Alimentation : 10.5 - 15.5 V. (nominal 12 V)
- Consommation : 3 mA en veille • 230 mA en crête
- Protection des alimentations par fusibles
- Protection anti court-circuit (erreur de montage)
- Volume de l'indicateur sonore > 60 dB
- Distance de détection des capteurs : 0.3 m. / 2.00 m. (1 ft / 7 ft)
- Température de fonctionnement : -40°C • +80°C
- Taille de la centrale : 105 x 75 x 21 mm
- Garantie : 3 ans
- Certifications : Emark E8 ECE R10 (compatibilité électromagnétique automobile)
- Gencode (EAN13) : 3661546100639

Assistance technique

Pour toute information technique, vous pouvez contacter notre HOTLINE technique ouverte du LUNDI au VENDREDI de 9 à 12 H et de 14 à 18 h.



0.34 € TTC par minute

Conditions de garantie

La prise en compte de cette garantie s'exerce selon ces conditions :

- 1• La date de prise en compte de départ est la date d'achat du système sous présentation exclusive de la facture d'achat chez le professionnel agréé. Si l'installation est postérieure à l'achat du système, seule la date présente sur la facture d'achat sera prise en compte.
- 2• La durée de la garantie est indiquée sur le produit, elle est habituellement de 12 à 36 mois selon les marques, les gammes et les produits de la société IXIT SAS.
- 3• A défaut de preuve d'achat (facture ou ticket de caisse), la date de prise en garantie sera la date de production du système.
- 4• La garantie s'exerce exclusivement sur le produit en dehors de toute autre intervention technique de désinstallation et/ou réinstallation ou quelconque main d'oeuvre de l'installateur. Les étiquettes de sécurités apposées aux produits sont indispensables au traitement du SAV. Leur retrait ou dégradation annule la garantie. Les produits seront considérés comme hors garantie et un devis de réparation pourra éventuellement être proposé.
- 5• Les frais de port du produit et pour toute raison (délai de rétractation, matériel défectueux) vers le service technique IXIT sont à la charge du client, les frais de port retour (IXIT vers client) sont à la charge d'IXIT pour la France métropole uniquement. Pour l'étranger et DOM TOM, les frais de port sont à la charge du client.
- 6• Les produits et ses accessoires ne devront en aucun cas avoir été ouverts, analysés, modifiés, réparés ... par d'autres services techniques que ceux d'IXIT.
- 7• Le produit et ses accessoires devront avoir subi une usure normale et ne devront pas avoir subi de chocs, fêlures ou autres indices de détérioration.
- 8• Le produit et ses accessoires ne devront pas présenter de traces d'oxydation ou d'humidité dues à des projections d'eau ou à une mauvaise protection du système
- 9• Si les produits retournés s'avèrent sans défaut ou bien si le devis est refusé, nous verrons contraint de vous facturer un montant forfaitaire de 30,00 Euros TTC pour travail technique de test + frais de port de retour vers le client. Le retour des produits sans défaut de fonctionnement ne se fera qu'au paiement de ce forfait. Le délai de stockage du produit dont le dossier est incomplet ou non défectueux est de 6 mois maximum. Au delà de ce délai, IXIT se réserve le droit de détruire le produit sans qu'aucune indemnité ne soit due au client. Le produit sera considéré comme abandonné par le client. Le client s'engage à se soumettre aux résultats des tests effectués par notre service technique. IXIT ne peut-être tenu pour responsable des problèmes liés à l'incompatibilité des produits avec le système du client. Celui-ci devra vérifier avant l'achat les éventuels problèmes de compatibilité du matériel acheté avec son système auprès de nos services techniques.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE APRÈS-VENTE

Toute facturation fera l'objet d'un devis. Les défauts & éléments suivants sont exclus de la garantie :

- a. Les défauts d'utilisation ou d'entretien (produit nettoyant agressif)
- b. Les détériorations dues à une erreur de manipulation, à une utilisation abusive ou anormale, à une utilisation à des fins professionnelles ou commerciales ou liées à une mauvaise installation.
- c. Les pièces détachées ou accessoires dont le remplacement résulte de leur usure normale, ou d'opérations d'entretien courant : ampoules, batteries, télécommandes, piles, ...
- d. Les frais de transport et de modification de l'appareil, en cas de rappel pour défaut de série.
- e. Les détériorations dues à un événement extérieur (foudre, dégâts des eaux, ...).
- f. Une intervention effectuée sur l'appareil par une autre personne non mandatée par le Service Après-vente.
- g. La présence d'eau, d'humidité ou d'oxydation.
- h. Les pixels manquants sur un écran LCD et la fonction tactile de l'écran.
- j. La durée de vie des batteries intégrées et leur baisse de performance.
- k. Un entretien du produit non conforme aux produits ou un environnement inapproprié (contrainte mécanique pouvant détériorer un mécanisme électrique ou son alimentation, mauvaise aération, vibrations trop importantes, chaleur excessives, contacts avec le sable ou toute autre substance, alimentation électrique non adéquate, défaut d'alternateur, tension trop élevée).
- l. Les dalles et écrans LCD ne sont garantis que pour une période de 6 mois.
- m. Les boutons à pression mécanique ou digitaux sont exclus de la garantie
- n. Tous les mécanismes nécessitant une insertion manuelle (lecteur CD, DVD, ...)

RETOUR DE PRODUITS VERS IXIT

Avant tout retour de produit, nous vous prions de contacter nos services techniques au 0 892 690 792 (0,34 cts d'euros/min) afin :

- d'identifier la panne du produit,
- de procéder aux vérifications élémentaires pour éviter tout retour inutile du produit,
- de valider les produits & modules à retourner (inutile de retirer le faisceau installé sur le véhicule, de retourner tous les modules, etc ...)
- de valider l'acceptation de retour et de prise en charge par nos services techniques.

Le retour des produits doit se faire selon les conditions suivantes :

- Seuls les éléments considérés défectueux doivent être retourner.
- Retour exclusivement à l'adresse ci-contre :

IXIT SAS
Services techniques
228 rue de l'ancienne distillerie
F - 69400 GLEIZÉ

- Fourniture d'une copie du ticket de caisse ou facture du produit indiquant clairement la date de l'achat,
- Accompagnement d'un descriptif indiquant le problème rencontré sur le produit & indiquant les coordonnées de l'expéditeur (avec N° de fax ou e-mail si possible)
- Lors de la réception, tout colis endommagé ou dont l'emballage ne semble pas suffisant sera refusé. Il est préférable de retourner le produit dans son emballage d'origine car celui-ci le préservera des chocs dans le transport. IXIT ne pourra être tenu pour responsable si le produit arrive endommagé car mal protégé.
- Si le produit défectueux est retourné pour une demande d'avoir celui-ci devra être dans son emballage d'origine en bon état ainsi qu'avec tous ses accessoires en bon état sinon celui-ci ne pourra bénéficier d'un avoir ou les différents éléments manquants ou dégradés seront déduits de l'avoir.
- IXIT décline toute responsabilité vis à vis de délais trop importants dus à un problème de réapprovisionnement en pièces détachées nécessaire à la réparation du produit.

ANALYSE, RÉPARATION & ÉCHANGE STANDARD

Les services techniques d'IXIT analyseront les produits retournés selon les indications fournies :

- Si le produit est en garantie, nous procéderons à une réparation ou à un échange standard de l'élément défectueux.
- Si le produit est hors garantie, un ordre de réparation – réparation ou proposition d'échange standard - faisant office de devis sera transmis. Le produit sera alors retourné après acceptation de cet ordre de réparation. En cas de non acceptation de l'ordre de réparation, le produit sera tenu à disposition du client jusqu'au délai légal de propriété.

IXIT se réserve le droit de ne pas traiter le retour de produits défectueux pour tout client ne respectant pas les règles commerciales et les conditions générales de vente d'IXIT.

Pour toute information complémentaire :

IXIT SAS • 228 Rue de l'Ancienne Distillerie • Parc des Grillons • 69400 GLEIZÉ • France
Capital : 61 000 E • RCS 437 694 078 Villefranche Tarare • Siret 437 694 078 00027
N°TVA : FR 36 437 694 078 • Code APE NAF : 4531Z



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous IXIT SAS
228 Rue de l'Ancienne Distillerie
69400 GLEIZÉ France

Déclarons sous notre propre responsabilité que le produit

Référence : RE002A/4 sous référence initiale de production MP-116-F

Type : Radar de recul avec buzzer

Auquel cette déclaration s'applique, est conforme aux normes applicables & documents normatifs suivants :

E-mark ECE R10 sous le N° d'homologation 10R-02 07210

EC-R&TTE directive 2006/771/EC

ROHS Directive 2002/95/EC

REACH

Conformément aux dispositions du 21/09/2007,
Gleizé, le 6 avril 2010

Thierry Billau
Directeur général



10R-0207210

RoHS



www.beeper.fr



Découvrez plus d'infos, plus de produits sur

www.beeper.fr

